

Octobre 2003

F



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

**GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL CHARGÉ
D'ÉLABORER UN ENSEMBLE DE DIRECTIVES VOLONTAIRES À
L'APPUI DE LA CONCRÉTISATION PROGRESSIVE DU DROIT À
UNE ALIMENTATION ADÉQUATE DANS LE CONTEXTE DE LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE**

Deuxième session

Rome, 27 – 29 octobre 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Allocution de bienvenue prononcée au nom du Directeur général.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Projet de directives volontaires.
 - a) Présentation du Projet de directives volontaires élaboré par le Bureau du Groupe de travail intergouvernemental et méthode de travail.
 - b) Présentation des avis, des observations et des propositions concernant le projet de directives volontaires.
 - i) Observations de nature générale.
 - ii) Observations concernant la structure.
 - iii) Observations relatives à des directives spécifiques.
 - c) Débat relatif aux présentations.
5. Organisation des activités futures.
 - a) Mécanisme de négociation intersessions.
 - b) Organisation de la troisième session du Groupe de travail intergouvernemental.
6. Autres questions.
7. Adoption du rapport de la deuxième session.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Notes relatives à l'ordre du jour

La deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale débutera le lundi 27 octobre 2003, à 10h30, dans la salle plénière, au siège de la FAO. Des dispositions ont été prises pour que les travaux du groupe puissent se poursuivre jusqu'au mercredi 29 octobre 2003.

1. Allocution de bienvenue prononcée au nom du Directeur général

En sa qualité de convocateur de la deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental, le Directeur général ou son représentant ouvrira la session.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présente version révisée, plus détaillée, de l'ordre du jour provisoire est proposée en vue de faciliter les travaux du Groupe.

3. Élection du bureau

Au cas où une région souhaiterait remplacer le représentant qui avait été élu lors de la première session, le Groupe de travail intergouvernemental élira de nouveaux membres du Bureau. Ces représentants sont élus à titre personnel.

4. Projet de directives volontaires

- a) Présentation du Projet de directives volontaires élaboré par le Bureau du Groupe de travail intergouvernemental et proposition d'une méthode de travail:

Le président du Bureau présentera, dans leurs grandes lignes, les activités entreprises par celui-ci depuis la première session du Groupe en mars 2003, qui ont abouti à l'élaboration du Projet de directives volontaires à l'étude. Il proposera également une méthode de travail pour les travaux de la deuxième session.

- b) Présentation des avis, des observations et des propositions concernant le Projet de directives volontaires:

Les membres et les parties prenantes seront invités à faire part de leurs observations sur le Projet de directives volontaires. Comme la deuxième session est appelée essentiellement à identifier les principaux éléments du Projet susceptibles de présenter des difficultés et à y trouver des solutions, et non à entamer des débats approfondis sur le texte, il est recommandé aux membres et aux parties prenantes de soumettre leurs observations en respectant le plan suivant:

- Observations de nature générale;
- Observations concernant la structure;
- Observations relatives à des directives spécifiques (sans entrer dans le détail).

- c) Débat relatif aux présentations:

Le Bureau proposera des formules pour résoudre les questions les plus pressantes, soit en plénière, soit par l'intermédiaire d'un groupe du type « Amis du président » et/ou de groupes régionaux.

5. Organisation des activités futures

- a) Mécanisme de négociation intersessions:

Comme il convient d'entreprendre les négociations relatives au Projet de directives volontaires avant la troisième session du Groupe de travail, les membres et les parties prenantes seront invités à envisager la création d'un mécanisme de consultation et de négociation chargé par le Groupe de travail de poursuivre l'élaboration du Projet de directives volontaires en dehors des réunions du Groupe.

- b) Organisation de la troisième session du Groupe de travail:

Le Groupe de travail proposera des dates pour sa troisième session, en tenant compte du fait qu'il doit faire rapport au Comité de la sécurité alimentaire mondiale à sa trentième session en 2004 (date prévue : 20-24 septembre).

6. Autres questions

7. Adoption du rapport de la deuxième session

Le Groupe de travail intergouvernemental adoptera le rapport de sa deuxième session.

Informations utiles

Salles de réunion

La deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental se tiendra dans la salle plénière (3^e étage, bâtiment A).

D'autres salles de réunion ont également été réservées:

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| A361 (poste 57116/7) | Délégation de l'Union européenne. |
| A362 (poste 57096/57115) | Haut-Commissaire. |
| A363 (poste 57119/57120) | Président. |

D'autres salles ont été réservées pour les groupes régionaux et les ONG. Leur numéro sera communiqué lors de la cérémonie d'ouverture, le lundi 27 octobre.

Atrium

Les équipements suivants sont mis à la disposition des délégués dans l'Atrium (espace couvert situé entre les bâtiments A et B) :

- Coin salon (fauteuils et tables);
- Bar (fauteuils et tables);
- Présentoirs à documents;
- Vestiaire;
- 6 ordinateurs avec accès Internet + 1 imprimante.

Centre d'affaires slovaque

Le Centre d'affaires slovaque (salle B013, rez-de-chaussée, bâtiment B, tél. 06/57057090) propose six ordinateurs avec accès Internet + une imprimante, un coin salon et une petite salle de réunion. Des téléphones et des télécopieurs sont également mis à la disposition des délégués.